

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation 23 avril 2010	L'an deux mil dix Le vingt neuf avril à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage de l'ordre du jour 23 avril 2010	En exercice : 33
Nombre de Conseillers En exercice : 33 Présents : 21 Votants : 12	Étaient présents : Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Josette GUYARD, Anselme MALMASSARI, Jacqueline CHEVIYER, Nadine DALLONGEVILLE, Jean François CHALOT, Marie Christophe TROUVE, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Michel GARD, Didier HERVILLARD, Olivier JACOB, Michel BERLAN, Fatima ABERKANE JOUDANI, Gilbert LAVALLEE, Alexandrine TRINIDAD PRATT, Martine BACHELET, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Denise LANGLOIS, Antoine FRANZI, Alain VALOT
Rendu exécutoire Reçu en Préfecture le Affiché le	Absents ayant donné pouvoir : Jean-Louis MASSON à Jean-François CHALOT, Corinne MAGNIFICO à Pierre CARASSUS, Alain TAFFOUREAU à Michel GARD, Colette LLECH à Josette GUYARD, Jacqueline CHEVIYER à Ginette MOREAU, Jean Christophe PAGES à Pierre HERRERO, Chantal BAUDET à Michel BERLAN, Maryse AUDAT à Henri DUDOIS de MEYRIGNAC, Dominique GASTREIN à Odile JACOB, Marc DUMONT à Clodi PRATOLA, Jean-Claude CARON à Alain VALOT Absent : Pierre HERRERO a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--------|--|
| 10.071 | Désignation du secrétaire de séance |
| 10.072 | Itinéraire sentiers de randonnée |
| 10.073 | Projet de reprise de l'exploitation du restaurant de la Ferme des Jeux |
| 10.074 | Acquisition d'une partie de la parcelle AC 262 Well logistiques |
| 10.075 | Fonds Ecole pour travaux |
| 10.076 | Définition d'une enveloppe budgétaire en vue de la formation des élus |
| 10.077 | Actualisation rémunération accessoire enseignants école de musique |
| 10.078 | Création poste attaché |
| 10.079 | Rectification poste adjoint technique |

10.080 Modification règlement des salles

10.081 Approbation d'une convention d'adhésion au FSL

QUESTIONS DIVERSES

10.071 - désignation d'un secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNNE Pierre HERRERO secrétaire de séance

10.072 – Itinéraire sentiers de randonnée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPOUVE** le schéma de sentier de Petite Randonnée, **SOLLICITE** l'agrément du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Seine et Marne, **S'ENGAGE** à veiller à ce que l'itinéraire conserve les caractéristiques requises pour l'obtention de l'agrément et **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention avec le CDRP
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et **ACCEPTE** l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée des chemins ruraux tels que désignés au plan ci-annexé.

10.073 – Projet de reprise de l'exploitation du restaurant de la Ferme des Jeux

ACCEPTE les termes de la proposition d'accord relatif à la reprise de l'exploitation de l'ancien restaurant l'Estaminet

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Madame MOJIC un bail commercial reprenant les termes de cet accord

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 31

Contre : 0

Abstention : 2 (MM. FRANZI, VALOT)

10.074 – Acquisition d'une partie de la parcelle AC 262 Well logistiques

ACCEPTE de modifier sa délibération du 25 mars 2010 d'acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle AC 262 selon les termes suivants :

Nouvelle surface : 2 724 m²

Nouveau prix : 74 910 euros

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 27

Contre : 0

Abstention : 6 (MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI, VALOT, MME DEBOSSU)

10.075 – Fonds Ecole pour travaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du fonds départemental E.C.O.L.E

COUT H.T

Ecoles maternelles

R.ROLLAND	Remplacement de l'alarme anti intrusion	4 720.00 €
-----------	---	------------

Ecoles élémentaires

R.ROLLAND	Peinture bloc 3 classes	10 100.00 €
G DUMONT	Réhabilitation du préau	9 200.00 €
BEUVE ET GANTIER	Travaux de peinture classe	2 042.50 €
Restauration		
G.DUMONT	Relamping	1 520.00 €
G.DUMONT	Peinture façade réfectoire	980.00 €

28 562.50 €H.T SOIT 34 160.75 TTC

10.076 – Définition d'une enveloppe budgétaire en vue de la formation des élus

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE à 10 890 euros l'enveloppe nécessaire à la formation des élus

DETERMINE ainsi la règle de répartition pour chaque groupe = au prorata du nombre de membres composant le groupe

10.077 – Actualisation rémunération accessoire enseignants école de musique

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DIT que la rémunération des personnes en activité accessoire sera basée sur l'IM 384 pour les agents titulaires des grades de Professeur & d'Assistant spécialisé d'enseignement artistique dans leur administration d'origine. Cette rémunération sera proportionnelle aux heures de travail effectuées.

10.078 –Création poste attaché

Après en avoir délibéré,

MODIFIE le tableau des effectifs :

du cadre d'emploi des attachés

Grade : attaché
Existant : 2
Nouveau : 3

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 29
Contre : 0
Abstention : 4 (MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, MME DEBOSSU)

10.079 – Rectification poste adjoint technique

Après en avoir délibéré,

Cadre d'Emplois	Ancienne situation	Nouvelle situation
Adjoint Technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à temps non complet 26h/semaine soit 74,29%	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à temps non complet 28h/semaine soit 80%

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 29
Contre : 0
Abstention : 4 (MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, MME DEBOSSU)

10.080 – Modification règlement des salles

Après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** la modification du règlement d'utilisation des salles communales.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 31
Contre : 0
Abstention : 2 (MM. FRANZI, VALOT)

10.081 – Approbation d’une convention d’adhésion au FSL

Après en avoir délibéré, à l’unanimité

- **APPROUVE** l’adhésion au Fonds de Solidarité Logement
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

La séance est levée à 21 h 10